

**VERSEMENT DE SUBVENTION EN NATURE –  
DÉPENSE LIBÉRATOIRE POUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE**

Année de la Taxe d'apprentissage : 2021

Année de salaires : 2020

**SUBVENTION EN NATURE**

Partie à remplir par l'ENTREPRISE

Identité de l'entreprise

Siret : ..... Activité .....  
Raison sociale : ..... Contact : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Email : .....@.....  
Matériel livré : .....

Matériel d'occasion (Valeur résiduelle €TTC)	Produit en stock	Matériel neuf (Prix de revient €TTC)
Valeur initiale du bien :	Valeur en stock :	Prix de revient TTC :
Amortissements :		
Valeur nette comptable :		

\* Pièce à fournir obligatoirement : Pièce justifiant la valeur de matériel ou équipement livré (facture, extrait de compte, calcul prix de revient ...)

Identité de l'établissement bénéficiaire :

Nom : BTP CFA Nom du directeur : ..... Numéro UAI .....  
Téléphone : ..... Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Je soussigné, ..... Fonction : .....,

Atteste avoir livré le matériel désigné ci-dessus.

Fait à ..... le ...../...../2020

Signature et cachet de l'entreprise :

**REÇU ET CERTIFICAT POUR SUBVENTION EN MATERIEL**

Partie à remplir par BTP CFA Occitanie

Association bénéficiaire : BTP CFA Occitanie

Identité de l'établissement bénéficiaire :

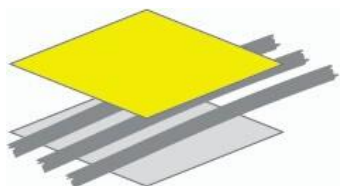
Nom : BTP CFA ..... Nom du directeur : ..... Numéro UAI : .....  
Téléphone : ..... Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Je soussigné, ....., Directeur de l'Établissement, certifie avoir reçu le \_\_\_/\_\_\_/2020  
le matériel suivant : ..... d'un  
montant de : ..... € concernant la subvention en matériel pour la section de : .....  
Formation : ..... D'après  
les pièces comptables fournies par l'entreprise : .....

Fait à ....., le \_\_\_/\_\_\_/2020

Signature et cachet de l'établissement

Fait en 2 exemplaires originaux, un pour l'entreprise et un pour le CFA



## NOTICE EXPLICATIVE

### SUBVENTION EN NATURE – DÉPENSE LIBÉRATOIRE POUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

#### 1. Conditions préalables :

Le matériel livré doit avoir un intérêt pédagogique **incontestable** et être en **relation directe** avec le caractère de la formation dispensée par l'établissement bénéficiaire.

Le Code du travail précise quels sont les établissements éligibles à ce financement (art. L6241-5 du Code du travail),

ainsi que la possibilité que les subventions soient réalisées en nature (art. L6241-4 du Code du travail).

Le Directeur d'établissement délivrera à cet effet une **attestation** indiquant :

- la spécialité des sections auxquelles sera affecté le matériel livré
- le diplôme préparé dans ces sections

Le matériel livré est soit un bien acquis, soit un bien produit

**Si c'est un bien acquis** : la valeur retenue sera la valeur nette comptable. (Valeur d'origine moins les amortissements)

**Si c'est un bien produit** : la valeur retenue sera la valeur d'inventaire ou la valeur actuelle.

La valeur peut être inférieure à la valeur d'entrée s'il y a eu une provision pour dépréciation des stocks.

Si le bien est un matériel neuf, préciser le prix de revient TTC en euros.

#### 2. Procédure à partir de la liasse jointe mise à votre disposition par BTP CFA Occitanie

##### IMPORTANT :

Le document doit être **intégralement rempli** par les deux parties (Entreprise et Établissement) pour les éléments qui les concernent :

##### L'entreprise transmet au Directeur d'établissement bénéficiaire :

- Le document rempli pour la partie qui le concerne
- Les pièces et extraits de documents comptables justifiant de la valeur des matériels livrés

##### Le Directeur d'établissement transmet à l'entreprise

- Le document rempli pour la partie qui le concerne, qui vaut reçu destiné à l'entreprise (indiquant le jour de la livraison du matériel et la valeur comptable justifiée par l'entreprise) et **l'attestation** quant à l'utilisation de ce matériel (section, diplôme et catégorie).

##### Le Directeur d'établissement transmet à BTP CFA Occitanie

- Le document rempli par les deux parties et copie de **l'attestation** quant à l'utilisation de ce matériel (section, diplôme et catégorie).
- Copies des pièces et extraits des documents comptables justifiant de la valeur des matériels livrés.

##### BTP CFA Occitanie procède à la vérification des pièces transmises :

- En cas de refus, il informe l'entreprise des anomalies constatées remettant en cause le caractère exonérateur de la subvention en matériels.
- En cas de validation, il envoie un reçu libérateur à l'entreprise et à l'établissement.